



AUVERGNE THERMALE

Communiqué de presse

Le 9 mars 2022

Les élus des stations de l’Auvergne Thermale soutiennent les réfugiés ukrainiens

Réunis lors de leur dernière Assemblée Générale le 8 mars 2022, les élus des stations thermales de l’Auvergne Thermale ont voté une **subvention de 10 000€ pour les réfugiés ukrainiens**.

Ainsi, le Pr Yves-Jean Bignon, Président de Thermauvergne et du Syndicat Intercommunal Thermal de l’Allier et François Constantin, Président du Syndicat Intercommunal Thermal du Puy-de-Dôme ont répondu positivement à la sollicitation de leur collègue Roman Kaczmarczyk, Maire de Ladek-Zdrój.

Cette station thermale polonaise reconnue accueille déjà près de 150 réfugiés ukrainiens et s’apprête à en accueillir jusqu’à 350 dans les prochains jours.

Cette somme sera versée sur un compte spécialement créé par la mairie de Ladek Zdroj et sera consacrée à l’achat de produits de première nécessité (matelas, sacs de couchage, couettes, serviettes, couvertures, alimentation, produits d’hygiène, papier toilette...).

Dès fin février 2022, Roman Kaczmarczyk, Maire de Ladek-Zdrój a saisi ses collègues maires de stations thermales européennes *via* l’Association Européenne des Villes Thermales Historiques (EHTTA), réseau de 40 stations thermales regroupées sur 18 pays présidé par Manuel Baltar, Président de la province d’Ourense.

Beaucoup de stations thermales européennes membres d’EHTTA se sont mobilisées et ont fait preuve d’une grande solidarité telles que Acqui Terme, Budapest, Daruvar, Mondorf les Bains, Caldes de Montbui, Sao Pedro do Sul Ourense, Vichy, Châtel-Guyon, Le Mont-Dore, La Bourboule ou encore le territoire transnational Chaves Vérin ...

Thermauvergne

Née en 1985 du regroupement des Syndicats Intercommunaux Thermaux du Puy-de-Dôme et de l’Allier, Thermauvergne regroupe les stations thermales d’Auvergne (Vichy, Bourbon l’Archambault, Neris les Bains, Chatel-Guyon, Châteauneuf les Bains, Royat-Chamalières, le Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Nectaire, Chaudes-Aigues), de la Creuse (Evaux les Bains) et de la Saône-et-Loire (Bourbon Lancy).

Elle œuvre depuis plus de 35 ans à la défense des intérêts des stations thermales régionales et effectue la promotion collective du thermalisme auvergnat sous la marque « Auvergne Thermale ».

Plus d’informations sur www.auvergne-thermale.com